

Bilan du baguage des passereaux migrateurs sur les barthes de la Nive (Pyrénées-Atlantiques) en 2008

Philippe FONTANILLES, Bernard VAN ACKERT,
Jean-Michel LAPIOS, Michel BORIE

Résumé – Une halte migratoire du Phragmite aquatique, espèce menacée, a été découverte sur les barthes de la Nive lors d'un premier camp de baguage organisé du 9 au 24 août 2008. Elle est la plus importante pour la région aquitaine et le pays basque espagnol. Au total 2034 captures ont été faites en 2008 pour 43 espèces répertoriées. Les migrateurs trans-sahariens sont largement représentés. La rareté de telles zones humides à l'échelle du Bassin de l'Adour et l'importance géographique qu'elle pourrait avoir pour les stratégies migratoires des passereaux justifient une étude plus approfondie et d'ores et déjà une gestion conservatoire.

INTRODUCTION ET OBJECTIFS

Situées à l'extrême sud-ouest de la France, les barthes de la Nive constituent la véritable dernière zone humide avant le passage des Pyrénées pour de nombreux oiseaux migrateurs. Elles se composent de prairies humides et de roselières, sur les communes de Bayonne et de Villefranque, et forment un ensemble unique pour les Pyrénées-Atlantiques. Le site est classé Espace Naturel Sensible et Natura 2000 (FR7200786).

Dans le cadre du Programme National de Recherche sur les Oiseaux, animé par le Centre de Recherche par le Bagueage des Populations d'Oiseaux du Muséum National d'Histoire Naturelle, nous menons depuis 2004 une étude sur la migration post-nuptiale et l'hivernage du Bruant des roseaux *Emberiza schoeniclus* sur ce site. Nous avons organisé en 2008 le premier camp de baguage du 9 au 24 août et en complément quelques opérations à l'automne, pour inventorier et étudier les passereaux migrateurs fréquentant les roselières et les milieux environnants (prairies et saulaies). Les dates du mois d'août ont été calées sur le passage maximal du Phragmite aquatique *Acrocephalus paludicola*, espèce « cible » à fort enjeux patrimonial et faisant l'objet d'un protocole national coordonné dit « Acrola ».

MATERIEL ET METHODE

Nous avons utilisé les filets de capture, dit « japonais », de 12 m de long, 2,5 m de hauteur et du matériel dit de « repasse » qui émet des chants d'oiseaux. Un protocole standard, répété durant toute la durée du camp estival, fut mis en place dans la roselière principale de Villefranque : une ligne de 144 m de filets dans toute la largeur de la roselière, répartie en 4 unités de 36 m, chacune accompagnée d'un haut-parleur émettant pour 3 d'entre elles le chant du Phragmite aquatique de 1h30 avant le lever du jour à 12h, et la 4^{ème} unité divers chants des oiseaux migrant à cette période. La standardisation permet de suivre la chronologie de passage des espèces les plus capturées sur la durée de l'étude. D'autres sites des barthes furent testés, la roselière d'Ansot, une petite roselière, une saulaie et une prairie en bordure de la grande roselière sur Villefranque, pendant quelques journées seulement et en fonction des compétences et aides présentes. Les opérations d'automne et d'hiver eurent lieu uniquement en roselière.

BILAN GENERAL 2008

Le bilan de capture est présenté en annexe, pour chaque espèce et pour les diverses opérations. Au total 2034 captures ont été faites pour 33 journées d'opération, la majorité (1277 captures) lors des 16 journées du camp estival. 43 espèces sont répertoriées.

Nous remarquons des taux de contrôles (capture d'un oiseau déjà bagué) intéressants, supérieurs à 5%, indiquant le stationnement de certaines espèces migratrices : Rousserolle effarvate *Acrocephalus scirpaceus*, Phragmite des joncs *A. schoenobaenus*, Locustelles lusciniôide *Locustella luscinioides* et tachetée *L. naevia*, Rossignol philomèle *Luscinia megarhynchos*. L'analyse de ces contrôles sur un jeu de données plus important permettra de préciser ces séjours.

L'automne offre son lot de surprises comme ce 21 octobre 2008 avec la capture d'une Rousserolle isabelle *Acrocephalus agricola*, première mention pour le bassin de l'Adour, et l'observation visuelle depuis le poste de baguage, d'un Pouillot à grands sourcils *Phylloscopus inornatus*.

Contrôles étrangers

20 contrôles d'oiseaux bagués hors sites ont été effectués. 16 viennent d'un pays étranger (Tableau 1) : Belgique, Grande-Bretagne, Allemagne et 3 oiseaux français venant du nord de la Loire. Ces résultats illustrent l'origine nordique européenne des migrants s'arrêtant sur les barthes de la Nive.

Parmi ces 20 oiseaux, 11 sont des individus de première année et 9 sont des adultes, ce qui est une proportion remarquable en regard de la dominance naturelle des jeunes en période post-nuptiale.

Bilan du premier camp de baguage du 9 au 24 août 2008

Les 16 journées du camp d'août ont permis 1277 captures pour 33 espèces différentes (annexe). 91 % des captures concernent 17 migrants trans-sahariens (Tableau 2).

Huit passereaux paludicoles représentent la plus forte proportion des captures (71%), dominées par la Rousserolle effarvate (42%) et le Phragmite des joncs (23%), suivent ensuite : le Phragmite aquatique (2,3%) dont ce fut une découverte, la Bouscarle de Cetti *Cettia cetti* (1,8%), la Gorgebleue à miroir *Luscinia svecica* (0,9%), les Locustelles tachetée (0,8%) et lusciniôide (0,3%), et une seule Rousserolle turdoïde *Acrocephalus arundinaceus* (0,08%).

La proximité de saulaies et milieux arborés en bordure des roselières permet la capture de 18 autres espèces de passereaux, sylviidés et turdidés principalement, représentant 27% des captures : la Fauvette des jardins *Sylvia borin* (13%), l'Hypolaïs polyglotte *Hyppolais polyglotta* (3%), le Rossignol philomèle (2,7%), la Fauvette grisette *Sylvia communis* (1,6%) et le Pouillot fitis *Phylloscopus trochilus* (1,25%).

Tableau 1 - Origine des contrôles hors site (ad. : adulte, juv. : juvénile)

Espèce	Belgique	Grande-Bretagne	Allemagne	France hors site (département)	Total
Rousserolle effarvate	2 ad 6 juv	3 ad	1 juv		12
Phragmite des joncs	1 ad	2 juv		1 ad (?) 1 juv (44)	5
Phragmite aquatique				1 ad (59)	1
Pouillot véloce	1 ad				1
Bruant des roseaux				1 juv (76)	1
Total	10	5	1	4	20

Tableau 2 - Répartition des espèces capturées du 9 au 24 août 2008

	Migrateurs trans-sahariens		Autres	
	17 espèces	91,3%	16 espèces	8,7%
Espèces paludicoles	Rousserolle effarvatte	42,2	Bouscarle de Cetti	1,8
8 sp 71,1 %	Phragmite des joncs	22,8	Gorgebleue à miroir	0,9
	Phragmite aquatique	2,3		
	Locustelle tachetée	0,8		
	Locustelle lusciniöïde	0,3		
	Rousserolle turdoïde	0,1		
total		68,4		2,7
Espèces arboricoles ou des buissons	Fauvette des jardins	13,2	Fauvette à tête noire	1,3
18 sp 27,5 %	Hypolaïs polyglotte	3,0	Mésange bleue	1,0
	Rosignol philomèle	2,7	Merle noir	0,7
	Fauvette grisetite	1,6	Troglodyte mignon	0,7
	Pouillot fitis	1,3	Rougegorge familier	0,6
	Torcol fourmilier	0,3	Mésange charbonnière	0,5
	Gobemouche noir	0,3	Verdier d'Europe	0,1
	Gobemouche gris	0,1	Accenteur mouchet	0,1
			Grive musicienne	0,1
total		22,4		5,1
Autres	Hirondelle rustique	0,2	Rougequeue noir	0,1
7 sp 1,4%	Hirondelle de rivage	0,1	Cisticole des joncs	0,4
	Pie-grièche écorcheur	0,2	Martin pêcheur d'Europe	0,2
			Moineau domestique	0,2
			Epervier d'Europe	0,1
total		0,5		0,9

Chronologie de captures du 9 au 24 août 2008

Nous présentons la chronologie de passage mise en évidence par le protocole standardisé de la roselière principale de Villefranque pour les 6 espèces les plus capturées (Figures 1 et 2).

Pour le Phragmite des joncs, qui migre essentiellement au mois d'août (BARGAIN, 2002), nous remarquons un passage plus marqué les 9 et 10 août qui s'abaisse ensuite. La Fauvette des jardins et la Gorgebleue à miroir ont surtout été capturées à partir du 14 août, correspondant à une migration en général plus active dès cette seconde moitié d'août (DAL MOLIN, 2008). Pour cette dernière, nous avons bagué 3 individus de la sous espèce *namnetum* et 8 de la sous espèce *cyanicula*. À terme, la poursuite de cette étude sur une plus large période améliorera notre connaissance sur les phénologies et les stratégies migratoires des espèces les plus capturées.

Conditions météorologiques

Les 12, 13, 17 et 19 août sont des jours couverts ou perturbés sur le site et peu de captures ont eu lieu (Tableau 3). Par contre le 18, les conditions locales sont bonnes et nous n'observons pas de flux plus marqués. A contrario, le 14 est un jour couvert alors que le flux connaît un net pic. Les conditions météorologiques locales n'expliquent donc pas toutes les variations des captures observées, il conviendra de les apprécier de façon plus large sur un jeu de données plus important, en particulier vis-à-vis des conditions météorologiques de passage de la barrière pyrénéenne ou du

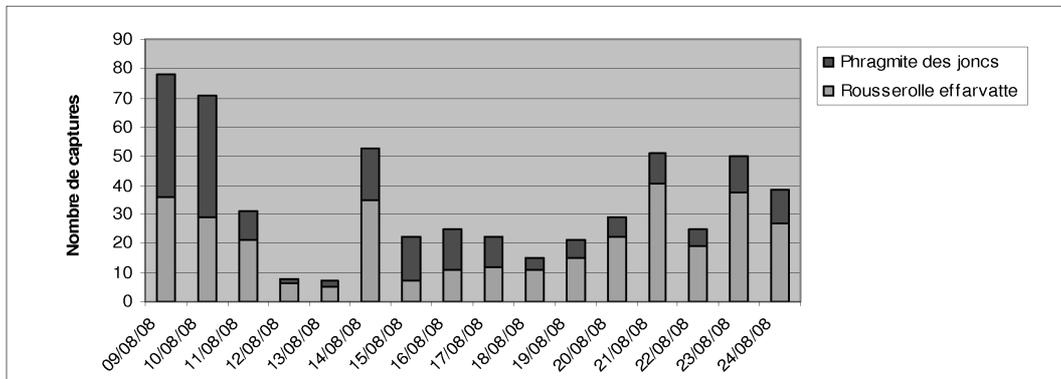


Figure 1 - Chronologie de captures du 9 au 24 août 2008 dans la roselière principale

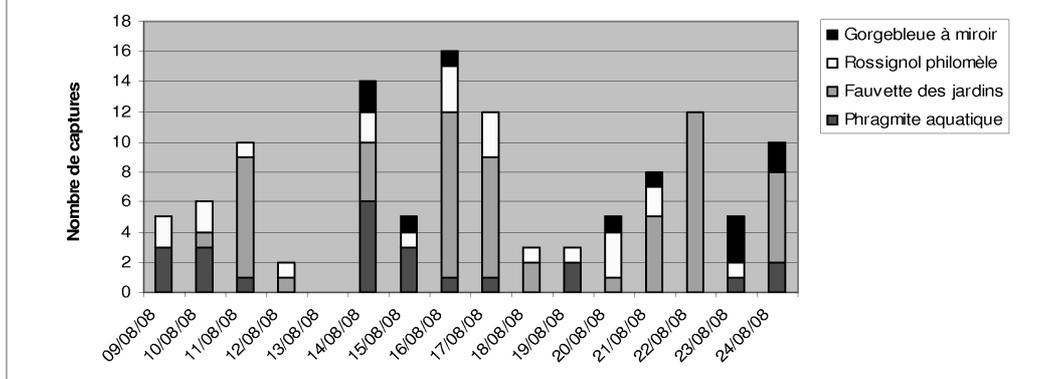


Figure 2 - Chronologie de captures du 9 au 24 août 2008 dans la roselière principale

golfe de Gascogne. Les migrateurs trans-sahariens migrent généralement de nuit par conditions anticycloniques ou entre deux perturbations.

Découverte d'une halte migratoire importante du Phragmite aquatique

Au total 29 Phragmites aquatiques ont été capturées du 9 au 24 août 2008, avec un pic de 7 individus le 14/08, dont 6 dans la roselière principale (Figure 2). Ils fréquentent également les prairies humides où lors d'un test sur deux jours dans une cariçaie-jonchaie haute de 40 cm en bordure de la roselière, nous en avons bagué deux.

La plage d'étude du 9 au 24 août a été choisie sur la période maximale de passage. Elle est du 11 au 25 août à Trunvel (Finistère) (59% des captures sur la période 1988-2008) avec un pic en moyenne le 17 août (LE NEVE, 2009). Une extension du suivi à tout le mois d'août permettrait plus de captures et une seconde vague est possible en septembre, (mais beaucoup) bien que plus faible, du 7 au 29 en moyenne sur Trunvel (LE NEVE, 2009).

Nous avons contrôlé le premier jour du camp, le 9 août, un Phragmite aquatique adulte bagué en 2007 dans le Nord Pas-de-Calais. Ce contrôle régional s'ajoute à celui réalisé en 2002, par la station de la Mazière (Lot-et-Garonne), d'un individu juvénile venu de Biélorussie (DAL MOLIN, comm. pers.).

Tableau 3 - Conditions météorologiques du 8 au 24 août 2008 à Anglet
(source : archives <http://www.windguru.cz/fr> France, Fuseau horaire: GMT)

GFS	Vitesse du vent (nœuds)				Direction du vent				Température (°C)				Pluie (mm/3h)				Couv. nuageuse (%)			
	01h	07h	13h	19h	01h	07h	13h	19h	01h	07h	13h	19h	01h	07h	13h	19h	01h	07h	13h	19h
08.08.2008	6	5	5	8	→			↘	18	17	20	20	0.6				100	98	99	20
09.08.2008	0	4	2	4					9	15	27	22					28	5		
10.08.2008	2	2	6	6				↘	10	17	27	21							26	49
11.08.2008	1	2	4	3					14	18	27	20					100	65	99	100
12.08.2008	9	3	11	8	↗			↘	24	20	17	19	3.3				90	100	99	65
13.08.2008	7	5	11	6	→			↘	16	17	22	19					93	45	10	65
14.08.2008	1	3	2	7				↘	9	14	19	15			0.5		87	100	94	62
15.08.2008	10	10	11	6	→	→	→	→	14	14	18	18	0.9	1.3			64	95	53	60
16.08.2008	7	9	2	6	↗	↗		→	13	13	23	21			0.4		89	99	75	82
17.08.2008	4	4	4	4					17	17	25	22					87	38	54	6
18.08.2008	3	5	10	8				↘	14	18	26	19					10		29	99
19.08.2008	2	2	7	7				↘	17	16	17	19			0.5		100	100	90	25
20.08.2008	4	2	3	2					15	16	24	20					72	27		
21.08.2008	3	4	4	3					11	14	27	22						5	23	99
22.08.2008	6	4	8	6				↘	17	16	19	19	0.5	1.1			100	100	64	12
23.08.2008	2	3	6	5					11	15	22	19					61	33		
24.08.2008	1	2	6	3					7	13	23	18							19	98

Jamais autant de *Phragmites aquatiques* n'avaient été notées dans le bassin de l'Adour, seulement 12 données étaient connues de GRANGE (2008) plus un individu en 1998 à Villefranque (ETCHEGOYEN, 1998). En région Aquitaine, 8 données sont issues de captures en Gironde (Le Neve 2009) et 35 depuis 2000 à la station de baguage de la Mazière en Lot-et-Garonne (DAL MOLIN et JOUBERT, 2009). Au Pays basque espagnol où pourtant un protocole spécifique a été mis en place à côté d'Irún (Jaizubia) depuis 2006 sur toute la période de migration (15/7-30/10), les captures annuelles sont de 6 en 2008, 10 en 2007, 2 en 2006 pour un total de 41 depuis 1949 sur l'ensemble de la province espagnole (ARIZAGA, com. pers.). Ainsi, le site des Barthes de la Nive est la halte migratoire régionale la plus importante pour cette espèce.

Le *Phragmite aquatique* est le passereau nicheur d'Europe continentale le plus menacé d'extinction (listes rouges mondiale et européenne, BIRDLIFE INTERNATIONAL, 2004). Il fait l'objet de mesures de conservation internationales et d'un plan national de restauration à partir de 2010. Il trouverait dans cette halte migratoire très favorable, exceptionnelle pour la région Aquitaine, un lieu de repos et d'alimentation. De part sa situation géographique, la barthe de la Nive pourrait jouer un rôle primordial dans la stratégie migratoire de l'espèce et être un enjeu de conservation européen. Elle est située à mi-parcours entre zones de nidification (Pologne, Biélorussie...) et quartiers d'hivernage (Sénégal), au pied des Pyrénées, avant le passage de cette barrière géographique et la traversée de régions ibériques plus sèches. Elle peut être aussi une zone d'accueil d'oiseaux traversant le golfe de Gascogne et rabattus par des vents d'ouest.

CONCLUSION

Le premier camp de baguage des barthes de la Nive a permis de découvrir une nouvelle halte migratoire importante du *Phragmite aquatique*. Ce site complète le dispositif français et européen d'étude et protection des haltes migratoires sur l'axe majeur de passage atlantique. Son étude



Phragmite aquatique
(photo P. URBINA-TOBIAS)

permettrait d'apporter un complément d'information sur les stratégies de migration de plusieurs espèces trans-sahariennes, qui trouveraient ici une zone de repos et d'engraissement, après le départ de leur site de reproduction ou de haltes plus nordiques, suite à une longue traversée au-dessus de terres ou du golfe de Gascogne et avant le franchissement de la barrière géographique des Pyrénées et la traversée de la péninsule ibérique.

Les barthes de la Nive mériteraient ainsi la mise en place de mesures de conservations et de restauration vis-à-vis de menaces réelles et urgentes (plantes exogènes invasives comme l'Erable negundo, fermeture des roselières par les saules...).

Remerciements

Ce travail fut l'idée de Bernard VAN ACKER qui l'a mûrie et initiée, grâce aux soutiens locaux d'aides bagueurs qu'il a su former et du GOPA dont il a souhaité l'investissement dans ce projet. Nous poursuivons ce travail en son hommage. Les nombreux soutiens ou encouragements reçus et la participation de 35 personnes ont créé une dynamique très prometteuse.

Un grand merci au Conseil Général 64 pour son soutien et son aide financière, à Anne-Marie BARATAUD, épouse de Bernard VAN ACKER, au CRBPO, à Alain DAL MOLIN et Laurent JOUBERT de la RNN de la Mazière, Hubert DUGUET, la Mairie de Villefranque et son camping privé, la Mairie de Bayonne et la Plaine d'Ansot, la FDC 64 et la station de baguage de Txingudi (Irún) pour leur soutien technique et encouragements.

Remerciements particuliers aux bagueurs et aides bagueurs ayant participé à l'étude, sans qui rien n'aurait pu être fait. Bagueurs : Michel BORIE, Philippe FONTANILLES Jean Michel LAPIOS, Michel LECONTE, Bernard VAN ACKER. Aide-bagueurs en formation : Jérémy BAUWIN, Frédéric CAZABAN, Xavier CHAUBY, Bertrand COUILLENS, Cyril DENISE, Jean-Marc FOURCADE, Karine LHORO, Stéphan TILLO, Patrice URBINA-TOBIAS, Melchior VIALLET. Autres participants : Malvina ANDRIS, François BALLEREAU, Philippe BIGNALET, Anne BRISSON, Isabelle CAUTE, Erick CHAMPAGNE,

Cécile CLUZET, Maxime DIRIBARNE, Stéphane DUCHATEAU, Jean-Louis GRANGE, Muff GUSH, Stéphane et Rachel HOMMEAU, Francis LARTIGAU, Arnaud LEBLANC, Xavier MAZERAN, André NERRIERE, Florian ROCHET, Sébastien PERES, Lionel SEVILLA, participants d'un ou plusieurs jours.

Bibliographie

BARGAIN B., VANSTEENWEGEN C. & HENRY J., 2002. Importance des marais de la baie d'Audierne pour la migration du Phragmite des joncs *Acrocephalus schoenobaenus*. *Alauda*, 70 : 37-55.

BIRDLIFE INTERNATIONAL, 2004. *Birds in Europe: population estimates, trends and conservation status*. Cambridge, UK.

DAL MOLIN A. & JOUBERT L., 2009. Rapport relatif au suivi de la fréquentation de la réserve naturelle de l'étang de la Mazière en période de migration post-nuptiale. 1/08-31/10 2008.

ETCHEGOYEN N., 1998. *Proposition de gestion pour les Barthes de Villefranque*. Rapport de stage de BTSA gestion et protection de la nature option GEN, Espaces Naturels d'Aquitaine 31 p + annexes.

GRANGE J.-L., 2008. Le Phragmite aquatique *Acrocephalus paludicola* dans le Bassin de l'Adour. *Le Casseur d'os*, 8 : 126-129.

LE NEVE A., PROVOST P., LATRAUBE F & BARGAIN B., 2009. *Le Phragmite aquatique Acrocephalus paludicola. Plan national d'action 2010-2014*. Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du Territoire, Direction régionale de l'environnement Bretagne, Bretagne Vivante – SEPNB. 133 p.

Philippe FONTANILLES : Résidence 2 Les Floralties, 5 route de Saint-Savin, 65400 Argelès-Gazost
e-mail: ph.fontanilles@laposte.net

Bernard VAN ACKER† : Le chalet, route de Bardos, 64520 Bidache

Jean Michel LAPIOS : La Grange, 27 rue de l'Abreuvoir, 78570 Chanteloup-Les-Vignes

Michel BORIE : 1 boulevard Beaumarchais, 78330 Fontenay-le-Fleury

Annexe : bilan des opérations de baguage en 2008 sur les Barthes de la Nive

Nom vernaculaire	Nom scientifique	26/1, 10/2, 21/2, 2/3 24-25/4	Camp 9/8-24/8	12-14/10	19-21/10	10-11/11	13-14/12	Baguages	Contrôles	Reprises	Total captures	Tx contrôle	
Rousserolle effarvatte	<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	9	539	4	1			496	56	1	553	10,1%	
Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoeniclus</i>	98		19	144	178	62	487	14		501	2,8%	
Phragmite des joncs	<i>Acrocephalus schoenobaenus</i>	6	291					282	15		297	5,1%	
Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>		169					168	1		169	0,6%	
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>		16	48	10			74	0		74	0,0%	
Bouscarle de Cetti	<i>Cettia cetti</i>	1	23	19	7		2	37	15		52	28,8%	
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>		8	18	12	1		38	1		39	2,6%	
Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolaïs polyglotta</i>		38					38	0		38	0,0%	
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	1		20	13	1		34	1		35	2,9%	
Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>		34					30	4		34	11,8%	
Mésange bleue	<i>Parus caeruleus</i>	3	13	10	1		6	24	9		33	27,3%	
Phragmite aquatique	<i>Acrocephalus paludicola</i>		29					28	1		29	3,4%	
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>		20					20	0		20	0,0%	
Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>		16					16	0		16	0,0%	
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>		9	4	1	1	1	12	4		16	25,0%	
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>		1	5	8		1	15	0		15	0,0%	
Merle noir	<i>Turdus merula</i>		9	3				12	0		12	0,0%	
Pipit spioncelle	<i>Anthus spinoletta</i>	3				8		11	0		11	0,0%	
Gorgebleue à miroir	<i>Luscinia svecica</i>		11					11	0		11	0,0%	
Locustelle tachetée	<i>Locustella naevia</i>		10					9	1		10	10,0%	
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>		1	6	2	1		10	0		10	0,0%	
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>		7	1				8	0		8	0,0%	
Rémiz penduline	<i>Remiz pendulinus</i>	2		2	1	1		6	0		6	0,0%	
Cisticole des joncs	<i>Cisticola juncidis</i>		5					5	0		5	0,0%	
Martin pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>		3				1	4	0		4	0,0%	
Gobemouche noir	<i>Ficedula hypoleuca</i>		4					4	0		4	0,0%	
Torcol fourmilier	<i>Jynx torquilla</i>		4					4	0		4	0,0%	
Locustelle lusciniotide	<i>Locustella luscinioides</i>		4					2	2		4	50,0%	
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>			3				3	0		3	0,0%	
Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>					3		3	0		3	0,0%	
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>		3					3	0		3	0,0%	
Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>		1			1		2	0		2	0,0%	
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>		2					2	0		2	0,0%	
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>		2					2	0		2	0,0%	
Epervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>		1					1	0		1	0,0%	
Rousserolle isabelle	<i>Acrocephalus agricola</i>					1		1	0		1	0,0%	
Rousserolle turdoïde	<i>Acrocephalus arundinaceus</i>		1					1	0		1	0,0%	
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>					1		1	0		1	0,0%	
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	1						1	0		1	0,0%	
Gobemouche gris	<i>Muscicapa striata</i>		1					1	0		1	0,0%	
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>		1					1	0		1	0,0%	
Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>					1		1	0		1	0,0%	
Hirondelle de rivage	<i>Riparia riparia</i>		1					1	0		1	0,0%	
total		106	18	1277	163	202	195	73	1909	124	1	2034	6,1%